

012
031255
0123512



CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

1^{ER} RÉSEAU D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

FORMATIONS



EXPERTISE IMMOBILIÈRE DE BIENS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

« SAVOIR DÉFINIR LA VALEUR D'UN BIEN COMMERCIAL »

Durée de la formation : 2 jours / 14 heures

Lieux : Nice, Paris et autres

Nombre de participants par formation : 15 personnes maximum

Personnes pouvant être intéressées par ce stage :

- Les membres adhérents du CNE souhaitant compléter leur formation et ayant obtenu le module 1 (valeur vénale d'un bien immobilier d'habitation)
- Les experts immobiliers

Objectifs du stage :

- Évaluation des murs commerciaux
- Évaluation des biens industriels
- Évaluation des fonds de commerce
- Évaluation des bureaux
- Les baux commerciaux et le déplafonnement de loyers
- Les indemnités d'éviction

Détail du programme de formation :

- Estimation des boutiques
- Surfaces et pondérations
- Décret n° 53-960 du 30/09/1953 modifié relatif aux baux commerciaux
- Méthodes d'évaluation :
 - La méthode par comparaison directe
 - La méthode par capitalisation du revenu
 - La méthode par actualisation des cash flow
 - La méthode par zone de commercialité
- Estimation des boutiques en centres commerciaux
- Estimation des bureaux
- Estimation des locaux industriels :
 - La méthode sol + reconstruction - vétusté
- Location et droit au bail :
 - Évaluation du droit au bail
 - L'indemnité d'éviction
 - Le déplafonnement du loyer
- Estimation des hôtels :
 - La méthode hôtelière
- Résidences pour personnes âgées
- Cliniques
- L'évaluation du fonds de commerce
- Les éléments constituant le fonds de commerce

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE
WWW.L-EXPERTISE.COM

20, RUE HENRI REGNAUGLT - 75014 PARIS

455, PROMENADE DES ANGLAIS

IMMEUBLE ARENICE - 06200 NICE

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 20 000 € RCS : 519 675 243

N° VERT: 0 800 00 80 89 (APPEL GRATUIT)

031255
0123512

